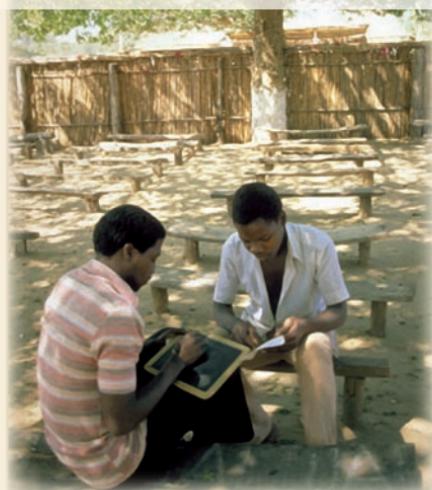


L'éducation pour les populations rurales en Afrique

Rapport d'un séminaire ministériel

Addis Abéba, Ethiopie
7-9 septembre 2005



Organisation
des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture



Association
pour le développement
de l'éducation en Afrique



L'éducation pour les populations rurales en Afrique

L'éducation pour les populations rurales en Afrique

Rapport du Séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales

Addis-Abéba, Éthiopie,
7-9 septembre 2005



Organisation
des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation
la science et la culture



Institut International de
Planification de l'éducation

Association
pour le développement
de l'éducation en Afrique



Ce document a été financé par la FAO, la Direction Générale pour la Coopération au Développement (DGCS), Italie et les fonds programme de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) auxquels les organisations suivantes ont contribué : la Banque africaine de développement (BAD) ; l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ; Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ; l'Agence norvégienne pour la coopération au développement (Norad) ; la Carnegie Corporation de New York ; la Commission européenne ; la Banque mondiale ; la Fondation Rockefeller ; la Coopération allemande ; l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) ; l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) ; le ministère des Affaires étrangères, Département pour la coopération au développement, Autriche ; le ministère des Affaires étrangères, Finlande ; le ministère des Affaires étrangères, Direction générale de la coopération internationale et du développement, France ; le ministère des Affaires étrangères, Irlande ; le ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas ; la Fondation Calouste Gulbenkian (Portugal) ; Department for International Development (DFID), Royaume-Uni ; la Direction du développement et de la coopération (DDC), Suisse.

Le document est un rapport du séminaire régional sur l'éducation des populations rurales en Afrique qui s'est tenu à Addis Abéba en septembre 2005. Le rapport a été préparé par Ayalew Shibeshi, professeur à la faculté d'éducation de l'université d'Addis Abéba. Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux exprimés pendant le séminaire et ne doivent pas être attribués à l'ADEA ou à la FAO, à leurs membres, aux organisations qui leurs sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA ou de la FAO.

Photo de couverture : Lavinia Gasperini

Une version anglaise du rapport existe et a été publié par la FAO et l'Institut International de planification de l'éducation (IIPÉ/UNESCO) sous le titre : « Education for Rural People in Africa ». UNESCO ISBN-10: 92-803-1295-2. UNESCO ISBN-13: 978-92-803-1295-9. FAO ISBN: 92-5-105213-1.

Le présent rapport, en français, est publié conjointement par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture FAO.

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

Institut international de planification de l'éducation
7-9 rue Eugène Delacroix 75116 Paris, France
Tél. : +33(0)1 45 03 77 57 Fax : +33(0)1 45 03 39 65
Mél : adea@iiep.unesco.org
Site web : www.ADEAnet.org

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie
Mél : erp@fao.org
Site web : <http://www.fao.org/sd/erp/>

© ADEA/FAO, 2007

ISBN-10 ADEA : 92-9178-082-0 ISBN-13 ADEA : 978-92-9178-082-2
ISBN FAO :

Introduction à la publication

L'éducation pour les populations rurales est indispensable, pour atteindre à la fois les objectifs d'éducation pour tous (EPT) et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) visant à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, à assurer l'enseignement primaire pour tous d'ici 2015, à promouvoir l'égalité entre les sexes et à protéger durablement l'environnement. En 1996, le Sommet mondial de l'alimentation organisé à Rome avait souligné la nécessité d'élargir l'accès des pauvres et des groupes défavorisés – y compris les populations rurales – à l'éducation, instrument primordial pour l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire, une paix durable et un environnement préservé. Le Sommet mondial de 2002 sur le développement durable, à Johannesburg, insistait lui aussi sur le rôle de l'éducation.

Comme la majorité des populations pauvres, analphabètes et sous-alimentées du monde vivent dans les zones rurales, leur accès à une éducation de qualité est un défi de première importance. Le fait d'être privé de possibilités d'apprentissage est à la fois l'origine et la conséquence de la pauvreté rurale. D'où l'importance d'intégrer des stratégies d'éducation et de formation en vue d'un développement rural durable, grâce à des plans d'action plurisectoriels et interdisciplinaires. Cela passe par de nouveaux partenariats entre acteurs de l'agriculture et du développement rural et intervenants dans le champ de l'éducation.

Pour relever ce défi, les directeurs généraux de la FAO et de l'UNESCO ont conjointement lancé le programme phare « Éducation pour les populations rurales » (EPR) en septembre 2002 (<http://www.fao.org/sd/erp/>), pendant le Sommet mondial sur le développement durable. L'ADEA s'est par la suite jointe à l'initiative qui favorise la collaboration entre institutions, pour un meilleur ciblage et une coordination améliorée des actions pour l'éducation dans les zones rurales.

C'est dans ce cadre que la FAO, l'ADEA et l'IIPÉ/UNESCO ont organisé ensemble à Addis Abéba un séminaire régional sur l'éducation des populations rurales en Afrique. Le présent ouvrage est un compte rendu du ce séminaire ministériel

Table des matières

Acronymes et abréviations	9
Résumé	11
Chapitre 1. Introduction	15
1. Rappel des faits	15
2. Objectifs et concept du séminaire	17
3. Ouverture du séminaire.....	19
4. Structure de l'ouvrage.....	19
Chapitre 2. Analyse de la situation	21
1. OMD et objectifs EPT	21
2. Définition des populations rurales	23
3. Besoins et défis.....	24
4. Implications pour l'EPR.....	28
Chapitre 3. Présentation des avancées des pays en matière d'EPR	31
1. Protection et éducation de la petite enfance	31
2. Enseignement primaire	32
3. Programmes pédagogiques.....	35
4. Éducation des adultes et éducation de base non formelle	37
Chapitre 4. Principales politiques et stratégies pour remédier aux inégalités et leçons apprises	41
1. Accès et équité pour les enfants, les jeunes et les adultes.....	41
2. Qualité et pertinence de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation et de la post-alphabétisation, de la formation aux compétences de base et de la formation professionnelle	65
Chapitre 5. Perspectives : recommandations politiques pour promouvoir l'EPR en Afrique	71
1. Communiqué du séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales en Afrique, Addis-Abeba (Éthiopie), 7-9 septembre 2005	71
2. Recommandations	73
Références	79

Acronymes et abréviations

ABEK	Éducation de base alternative pour le Karamojong
ABET	Éducation et formation de base des adultes
ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
ADR	Agriculture et développement rural
ADRD	Agriculture et développement rural durables
AFA	Alphabétisation fonctionnelle des adultes
ANFE	Éducation des adultes et éducation non formelle
ASS	Afrique subsaharienne
BREDA	Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique
CEBNF	Centre d'éducation de base non formelle
CFP	Centres de formation professionnelle
CHANCE	Éducation communautaire alternative non formelle centrée sur l'enfant
COBET	Éducation de base complémentaire en Tanzanie
COPE	Nouvelles ouvertures d'enseignement primaire
CPR	Centres de promotion rurale
CSTC	Centre de formation communautaire
DGCS	Direction générale pour la coopération au développement (Italie)
DPE	Développement de la petite enfance
DR	Développement rural
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ELSE	Émancipation par l'éducation tout au long de la vie (Masindi, Ouganda)
EMG	Enseignement multigrade
EMIS	Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation
ENF	Éducation non formelle
EPR	Éducation pour les populations rurales
EPT	Éducation pour tous
EPU	Enseignement primaire universel
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
IIPE	Institut international de planification de l'éducation
IZZ/DVV	Institut pour la coopération internationale de l'Association allemande des adultes (Institut für Internationale Zusammenarbeit des Deutschen Volkshochschul-Verbandes)

NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PDEP	Plan de développement de l'éducation primaire
PDSE	Programme de développement du secteur de l'éducation
PEPE	Protection et éducation de la petite enfance
TBS	Taux brut de scolarisation
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TNS	Taux net de scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise

Résumé

Le respect des objectifs de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous et du Sommet mondial de l'alimentation exige la constitution de nouveaux partenariats mais aussi des alliances plurisectorielles et interdisciplinaires entre les acteurs de l'agriculture et du développement rural et ceux œuvrant pour l'éducation. La relation entre le niveau d'éducation et le revenu, la productivité, la santé maternelle, la mortalité infantile et la cohésion sociale est avérée. D'où le lancement de plusieurs initiatives internationales et nationales – dont quatre manifestations régionales organisées par la FAO et l'UNESCO/IPE entre 2002 et 2004 en Amérique latine et en Asie. C'est au cours de ces programmes que la FAO, l'IPE et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) ont décidé de s'associer afin d'organiser en Afrique en 2005 un séminaire régional sur l'éducation pour les populations rurales (EPR).

Cette manifestation, qui s'est déroulée du 7 au 9 septembre 2005 à Addis-Abeba (Éthiopie), a réuni les ministres de l'Éducation, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche de onze pays (Afrique du Sud, Burkina Faso, Éthiopie, Guinée, Kenya, Madagascar, Mozambique, Niger, Ouganda, République unie de Tanzanie et Sénégal). Des représentants de l'Union africaine et d'autres organisations africaines – organisations de la société civile comprises – ainsi que toute une palette d'organisations bilatérales et multilatérales de coopération au développement étaient présents à leurs côtés. Le séminaire a bénéficié d'un financement de la Direction générale pour la coopération au développement de l'Italie (DGCS), du Fonds fiduciaire norvégien pour l'éducation et de la Banque mondiale.

Ce séminaire s'inscrivait dans le mouvement général visant à inscrire en tête des priorités des politiques et stratégies nationales d'assistance à l'Afrique l'aide à l'éducation pour les populations rurales – mais aussi à assurer éducation et formation aux populations rurales, en renforçant les politiques, les capacités et les investissements dans l'EPR et la lutte contre

la pauvreté. À cet effet, un bilan des progrès de l'Afrique subsaharienne (ASS) en termes de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des objectifs d'éducation pour tous (EPT) ainsi qu'une analyse des populations rurales ont été menés à bien. Les progrès obtenus par les différents pays ont été évalués et les grandes politiques et stratégies nécessaires pour remédier aux inégalités discutées. Enfin, des recommandations de politique pour mettre fin à l'inégalité de l'éducation dans les zones rurales ont été formulées.

Les OMD et les objectifs EPT concernent l'ensemble de la population de notre planète. Pourtant, l'essentiel des 852 millions d'êtres humains souffrant chroniquement de malnutrition vivent dans des zones rurales de pays en développement. C'est aussi le cas de la plupart des 860 millions d'adultes analphabètes (dont une majorité sont des femmes) et des 130 millions d'enfants (surtout des filles) non scolarisés. En ASS notamment, l'écrasante majorité de la population vit en milieu rural. Le séminaire a donc souligné que la réalisation des OMD passait par un effort spécifique de promotion du développement rural et d'amélioration des conditions de vie des pauvres ruraux.

L'EPR est une priorité stratégique pour l'ASS dans sa lutte contre l'extrême pauvreté, la faim, la malnutrition et l'illettrisme. Les ruraux représentent aujourd'hui 71 % de la population globale de l'ASS et sont appelés, selon les estimations, à rester majoritaires dans les 30 prochaines années, à 58 % en 2030. Dans les zones rurales, les ratios d'alphanétisation et de scolarisation des filles et des femmes en primaire, dans le secondaire et dans le supérieur sont bien inférieurs à ceux des hommes par rapport aux zones urbaines, signe que le fossé entre les sexes est plus profond dans les premières. Ces inégalités de l'éducation menacent directement le développement durable de la région subsaharienne.

La plupart des pays ont accompli des progrès remarquables pour développer l'offre d'éducation. Pourtant, en dépit d'avancées notoires et d'un impact supérieur en termes d'EPR, il reste encore beaucoup à faire pour remédier aux inégalités flagrantes qui marginalisent les ruraux – notam-

ment au niveau de l'accès à l'éducation pour les filles et les femmes, les enfants qui travaillent, les habitants de zones isolées et inaccessibles, les communautés nomades et pastorales, les minorités ethniques, les handicapés, les réfugiés et les personnes déplacées.

Le séminaire a relevé l'adoption de bonnes pratiques propices à un meilleur accès : il s'agit notamment des approches participatives, de l'emploi d'outils et de ressources ou d'interventions cherchant à instaurer un environnement d'apprentissage sensible au genre. L'énormité des difficultés appelle pourtant à de nouvelles innovations et à des efforts concertés.

Les participants ont insisté sur la nécessité, pour les politiques et stratégies dirigées sur les besoins d'éducation des populations rurales, d'intégrer ces besoins dans toute leur diversité (agro-écologique, géographique mais aussi socioéconomique et culturelle) via une large palette de modes de délivrance : enseignement à distance, programmes d'éducation non formelle, programmes d'alimentation scolaire, renforcement de la protection et de l'éducation de la petite enfance, ouverture d'écoles principales et d'écoles satellites, développement des classes multigrades, réforme du recrutement des enseignants et des politiques de déploiement ou encore promotion de l'éducation à visée professionnelle pour le développement rural et des modes de vie durables.

L'impact de la scolarité sur la sécurité alimentaire, le développement rural durable et la réduction de la pauvreté pour les générations actuelles et à venir dépend non seulement du nombre d'années passées dans le système scolaire mais aussi de la qualité et de la pertinence de l'éducation reçue. Il reste donc encore beaucoup à faire pour relever la qualité et améliorer la pertinence de l'EPR. Le séminaire a reconnu que les populations rurales avaient rarement accès aux supports d'apprentissage ; que la formation et les incitations des enseignants ruraux devaient être améliorées ; que les programmes pédagogiques devaient être revus pour mieux traiter des questions transversales ayant de l'importance pour les moyens de subsistance des ruraux (VIH/sida et autres aspects sanitaires, nutrition, savoirs indigènes, compétences agricoles de base...) ; et que l'appropriation des programmes scolaires par les communautés devait être confortée. Au-delà

de l'éducation, les infrastructures permettant la délivrance de services sociaux et économiques de base devront également être améliorées.

Enfin, le séminaire a tracé la voie à suivre et avancé plusieurs recommandations d'action. Ces recommandations s'adressent à chaque catégorie de parties prenantes, conformément à leurs moyens d'action. Les principales concernent la pratique d'une discrimination positive en faveur des populations rurales ; des approches participatives de la planification, du suivi et de l'évaluation de l'EPR ; une collaboration intersectorielle et interdisciplinaire ainsi qu'une coopération entre les autorités, la société civile, les médias, le secteur privé et le monde universitaire ; et le traitement prioritaire de l'EPR dans l'allocation des moyens, au niveau national et international.

Ces recommandations ont été regroupées dans un communiqué ministériel et signées par les ministres qui assistaient au séminaire. Ceux-ci ont accepté d'associer leurs efforts pour améliorer l'éducation dans les zones rurales, y compris grâce à une coordination interministérielle et intersectorielle accrue et à des allocations complémentaires pour l'EPR.